



20 novembre 2023

225

> Pharmaciens propriétaires

## Avis de ruptures de stock

Sémaglutide, Susp. Inj. S.C. 1,34 mg/mL (1,5 mL et 3 mL)

Nous vous informons que le médicament sémaglutide en concentration de 1,34 mg/mL (1,5 mL) et 1,34 mg/mL (3 mL) inscrit à la *Liste des médicaments* est présentement en **difficulté d'approvisionnement**.

## Personne ayant une autorisation de médicament d'exception

Lorsque la personne assurée détient une autorisation pour le sémaglutide (**Ozempic**<sup>MC</sup>), elle peut avoir accès aux médicaments proposés (voir l'encadré), le temps de la difficulté d'approvisionnement, aux mêmes conditions autorisées. Le prescripteur n'a pas besoin de faire une demande de médicament d'exception.

Ces possibilités n'ont pas les mêmes dénominations communes, formes ou teneurs. Selon votre jugement, des vérifications auprès du prescripteur pourraient être nécessaires.

## Codes de facturation temporaires

Durant la période de difficulté d'approvisionnement, nous acceptons de payer **temporairement** les médicaments suivants, et ce, depuis le **13 novembre 2023** :

Victoza <sup>MC</sup> liraglutide (rupture)	Sol. Inj. S.C.	6 mg/mL (3 mL)	99114255
Trulicity <sup>MC</sup> dulaglutide (rupture)	Sol. Inj. S.C.	0,75 mg/0,5 mL	99114256
Trulicity <sup>MC</sup> dulaglutide (rupture)	Sol. Inj. S.C.	1,5 mg/0,5 mL	99114257

Vous devez utiliser ces codes de facturation pour permettre à la personne assurée d'obtenir le remboursement en pharmacie sans demande d'autorisation. Notez que ces codes de facturation ne s'appliquent pas pour les personnes qui ont déjà une autorisation de médicament d'exception pour le Victoza<sup>MC</sup> ou le Trulicity<sup>MC</sup>. Dans ces situations, vous devez continuer à utiliser les DIN réels.

Une nouvelle infolettre vous sera transmise lorsque les stocks seront rétablis. Lorsque le sémaglutide (Ozempic<sup>MC</sup>) sera de retour sur le marché, le remboursement de ces médicaments ne sera plus permis, à moins de faire une demande d'autorisation de médicament d'exception pour les indications de paiement reconnues.

c. c. Association québécoise des pharmaciens propriétaires Développeurs de logiciels – Pharmacie